

Ce document contient des renseignements essentiels sur les parts de série I du Fonds de revenu cible Ninepoint (le « fonds ») que vous devriez connaître. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Ninepoint Partners LP au 1 866 299-9906 ou à l'adresse invest@ninepoint.com, ou visitez le www.ninepoint.com/fr.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres investissements et respecte votre tolérance au risque.

BREF APERÇU

Code du fonds :	NPP 5003	Gestionnaire du fonds :	Ninepoint Partners LP
Date de création de la série :	7 mars 2024	Gestionnaire de portefeuille :	Ninepoint Partners LP
Valeur totale du fonds au 31 mars 2025 :	31,14 millions \$	Distributions :	Mensuelles et annuelles, en décembre (le cas échéant)
Ratio des frais de gestion (RFG) :	0,67 %	Placement minimal :	Négocié entre Ninepoint Partners LP et l'investisseur

DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le fonds a comme objectif de placement de procurer aux porteurs de parts des distributions mensuelles stables et une volatilité moindre qu'un placement direct sur les grands marchés boursiers, en investissant principalement dans un portefeuille diversifié de placements qui sont fondés sur des indices boursiers et génèrent un revenu, tout en ayant recours à des stratégies sur dérivés pour atténuer la volatilité des marchés à l'égard de ces placements.

Les graphiques ci-dessous donnent un aperçu des placements du fonds au 31 mars 2025. Ces placements changeront au fil du temps.

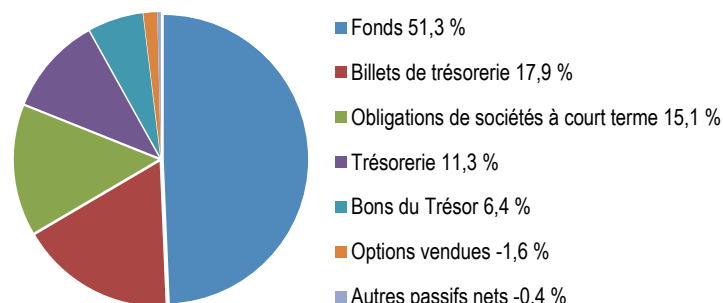
Dix principaux placements (au 31 mars 2025)

1. Fonds de gestion de trésorerie Ninepoint, série I	51,3 %
2. Trésorerie	11,3 %
3. Banque canadienne de l'Ouest, 21 avril 2025	7,7 %
4. Banque de Montréal, 30 juillet 2025	7,4 %
5. Gouvernement du Canada, 9 avril 2025	6,4 %
6. TransCanada Pipelines Limited, 24 avril 2025	6,4 %
7. Enbridge Inc., 16 avril 2025	5,5 %
8. Volkswagen Credit Canada Inc., 22 avril 2025	1,9 %
9. Enbridge Inc., 6 mai 2025	1,9 %
10. Enbridge Inc., 25 avril 2025	1,6 %

Pourcentage total des dix principaux placements 101,4 %

Nombre total de placements 11

Répartition des placements (au 31 mars 2025)



QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup. Ces fonds peuvent perdre de l'argent mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins et est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Ninepoint Partners LP estime que le niveau de risque associé à ce fonds est **faible à moyen**.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influencer sur le rendement du fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds, ce fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer le montant investi.

QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement annuel des parts de série I du fonds depuis la création de la série. Les frais du fonds ont été déduits du rendement exprimé. Les frais réduisent le rendement du fonds.

Rendements annuels

Cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle et qu'elle n'a pas été offerte au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Meilleur et pire rendement sur 3 mois

Cette information n'est pas disponible parce que la série est nouvelle et qu'elle n'a pas été offerte au moyen d'un prospectus simplifié pendant une année civile complète.

Rendement moyen

Au 31 mars 2025, une personne qui aurait investi 1 000 \$ dans des parts de série I du fonds le 7 mars 2024 détiendrait aujourd'hui 1 053,90 \$, ce qui donne un rendement composé annuel de 5,05 %.

À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Le fonds convient aux investisseurs qui souhaitent obtenir des distributions mensuelles stables, une volatilité moindre qu'un placement direct sur les grands marchés boursiers et une exposition à un portefeuille diversifié de placements qui sont fondés sur des indices boursiers. Le fonds convient aux investisseurs qui prévoient investir à moyen et à long terme.

UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous raporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence, du type de gains (c.-à-d. revenu ou gains en capital) et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite ou un compte d'épargne libre d'impôt.

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux qui suivent présentent les frais que vous pourriez avoir à payer pour acheter, posséder et vendre des parts de série I du fonds. Les frais (y compris les commissions) peuvent varier d'une série et d'un fonds à l'autre. Des commissions élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres séries, fonds et placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1. Frais d'acquisition

Aucuns frais d'acquisition ni aucune commission ne sont payables à la société de votre représentant pour les parts de série I du fonds.

2. Frais du fonds**Taux annuel (en % de la valeur du fonds)**

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement du fonds.

Au 31 décembre 2024, les frais du fonds s'élevaient à 0,67 % de sa valeur, ce qui correspond à 6,70 \$ sur chaque tranche de 1 000 \$ investie.

Ratio des frais de gestion (RFG) Il s'agit du total des frais de gestion et des frais d'exploitation du fonds.	0,67 %
Ratio des frais d'opérations (RFO) Il s'agit des frais de transactions du fonds.	0,00 %
Frais du fonds	0,67 %

Renseignements sur la commission de suivi

Ninepoint Partners LP peut verser une commission de suivi à la société de votre représentant. Ninepoint Partners LP négocie le taux avec la société de votre représentant, et celui-ci varie entre 0 % et 1 % de la valeur de votre placement chaque année (0 \$ à 10 \$ annuellement sur chaque tranche de 1 000 \$ détenue).

3. Autres frais

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais pour acheter, détenir, vendre ou échanger des parts du fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais de gestion	Les frais de gestion annuels de la série sont négociés par l'investisseur et ne sont pas payés par le fonds. Ils ne dépasseront pas 1,6 %.
Frais d'échange / de conversion	La société de votre représentant peut vous facturer des frais allant de 0 % à 2 % de la valeur des parts visées par l'échange ou le reclassement, selon ce que vous avez négocié avec votre représentant.
Frais d'opérations à court terme	Ninepoint Partners LP peut imposer des frais d'opérations à court terme, qui sont payables au fonds par le porteur de parts, allant jusqu'à 1,5 % de la valeur liquidative totale des parts rachetées dans les 20 jours de leur date de souscription ou d'échange. Aux fins des frais d'opérations à court terme, les parts seront considérées comme ayant été rachetées selon la méthode du premier entré, premier sorti. Si Ninepoint Partners LP détecte des opérations excessives visant les parts d'un porteur de parts du fonds dans les 90 jours de leur date de souscription ou d'échange, elle se réserve le droit d'imposer des frais supplémentaires correspondant à 3 % de la valeur liquidative des parts.
Frais associés aux régimes fiscaux enregistrés	Aucuns frais ne sont facturés pour ouvrir, fermer ou administrer un régime fiscal enregistré administré par Ninepoint Partners LP. Toutefois, pour les autres régimes fiscaux enregistrés détenant d'autres placements en plus des titres d'un Fonds Ninepoint, des frais annuels du fiduciaire pourraient s'appliquer et être payables à l'administrateur du régime.

ET SI JE CHANGE D'IDÉE?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et de certains territoires, vous avez le droit :

- de résoudre un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou de poursuivre en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour de plus amples renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire ou consultez un avocat.

RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié ou d'autres documents d'information du fonds, communiquez avec Ninepoint Partners LP ou votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du fonds.

Ninepoint Partners LP
Royal Bank Plaza, Tour Sud
200, rue Bay, bureau 2700, C.P. 27
Toronto (Ontario) M5J 2J1

Téléphone : 416 943-6707
Télécopieur : 416 628-2397
Courriel : invest@ninepointpartners.com
Site Web : www.ninepoint.com/fr
Sans frais : 1 866 299-9906

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les OPC, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.